

Rhétorique et analyse du discours : pour une approche socio-discursive des textes.

Autor(en): **Amossy, Ruth**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(2005)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RHÉTORIQUE ET ANALYSE DU DISCOURS. POUR UNE APPROCHE SOCIO-DISCURSIVE DES TEXTES

À la suite des rencontres de Cerisy-la-Salle sur *L'analyse du discours dans les études littéraires* (Amossy et Maingueneau 2003), je voudrais montrer comment l'articulation de la (nouvelle) rhétorique sur l'AD peut s'avérer bénéfique pour l'analyse textuelle. Ce faisant, j'insisterai sur la façon dont l'analyse argumentative conçue comme une branche de l'AD décentre l'intentionnalité du sujet parlant pour proposer une approche socio-discursive des textes. Ce trajet se situe dans l'espace d'une théorie de l'argumentation dans le discours à laquelle sont actuellement consacrés mes travaux, et qui a trouvé une première formulation synthétique dans l'ouvrage du même nom publié en 2000 chez Nathan (Amossy 2000).

1. L'extension de l'argumentation: dialogisme et dimension argumentative

Le rapprochement entre l'AD et la rhétorique provient avant tout du fait qu'elles explorent toutes deux l'utilisation du langage en situation. Dans le sillage de la tradition antique, *Le traité de l'argumentation* de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970) se propose d'étudier les voies de l'efficacité verbale: il s'intéresse aux différents moyens discursifs par lesquels un orateur tente de faire adhérer un auditoire à sa thèse. Quelles sont les stratégies verbales qui permettent d'influer sur autrui, comment un discours se construit-il de façon à assurer son impact? Pour répondre à ces questions, il importe de décrire les fonctionnements discursifs qui confèrent à la parole son sens et sa force. On comprend dès lors que Maingueneau ait pu se demander, il y a dix ans déjà, si «l'analyse du discours et l'argumentation sont [...] deux branches d'une même discipline», et si «la première inclut [...] la seconde, ou la seconde la première» (Maingueneau 1994: 264).

Mais, objectera-t-on, la rhétorique s'en tient à l'étude des arguments et procédés qui emportent l'adhésion, alors que l'AD étudie tout discours dans le cadre de l'échange où il se déploie. La première différence serait donc liée à une question de délimitation, qui elle-même entraînerait une divergence d'approche. Ceux qui explorent les mécanismes de l'efficacité verbale ne prendraient en compte que les discours voués à entraîner la conviction. Les analystes du discours, par contre, ne font pas d'exclusive. C'est dans les corpus les plus divers qu'ils tentent de saisir l'articulation entre une organisation textuelle donnée et un dispositif d'énonciation, lui-même tributaire d'une situation sociale. Mais l'écart est-il aussi grand qu'on veut bien le croire? Je voudrais arguer du contraire, à partir de la distinction que j'établis entre *visée* et *dimension argumentative* (Amossy 2000: 24; Amossy 2005). Cette distinction est elle-même en prise sur une perspective dialogique qui ne limite pas l'argumentation aux cas de dissensus affiché: l'«empire rhétorique» s'étend de la polémique ouverte aux discours qui semblent gommer toute trace des thèses adverses.

Qu'est-ce qui justifie cet élargissement, pour certains indu, de l'argumentation? Si on adopte l'attitude qui voit dans l'interaction réelle ou virtuelle un jeu d'influences réciproques, on peut poser que tout discours tend à agir sur le partenaire. Il l'incite à voir et penser d'une certaine façon; il l'invite à partager un point de vue. J.-M. Adam note à ce propos:

On parle toujours *en cherchant à faire partager à un interlocuteur des opinions ou des représentations relatives à un thème donné*, en cherchant à provoquer ou à accroître l'adhésion d'un auditeur ou d'un auditoire plus vaste aux thèses que l'on présente à son assentiment (Adam 1997: 102; je souligne)

Dans cette perspective, au lieu de poser — comme le font les théories classiques de l'argumentation — que «certains discours seulement sont argumentatifs», si bien que «l'argumentativité est à chercher dans un mode d'organisation des discours», on stipule que «toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énonciation en situation» (Plantin 1996:18). Bien sûr, on ne peut pas considérer que les objectifs de tous les discours sont équivalents. Un discours électoral ou publicitaire, un manifeste, une lettre ouverte, se construisent autour d'une visée persuasive dont l'auditoire est bien conscient. Par contre un roman, une dépêche journalistique, une conversation à bâtons rompus, ne se proposent pas de faire adhérer à une thèse. Il n'en reste pas moins que les discours — littéraires,

médiatiques ou quotidiens — qui ne cherchent pas à persuader comportent aussi une orientation argumentative dans la mesure où ils donnent à voir le monde d'une certaine façon. Il faut alors tenir compte non seulement du degré d'argumentativité des discours, mais encore de la distinction déjà mentionnée entre visée et dimension.

Il en ressort que la présence explicite d'un proposant et d'un opposant, c'est-à-dire d'une dissension déclarée, n'est pas une condition *sine qua non* de l'argumentation. Cela ne signifie pas, bien sûr, qu'il puisse y avoir argumentation en-dehors de tout dissensus: comme le soulignait déjà Aristote, on ne débat pas de ce qui est évident. Mais le désaccord n'a pas à être formulé explicitement. Il peut se situer dans l'interdiscours qui circule dans un espace social donné et rester parfaitement implicite. Prenons, par exemple, le passage suivant qui traite des infirmières de la Grande guerre:

Et le troupeau blanc, groupé non sans peine, rentre au logis avec des genoux douloureux, des pieds brûlants et un cœur satisfait. Pourtant le canon mène grand tapage vers la côte 304 sur la droite de Verdun. (Clemenceau Jacquemaire 1919: 95)

Il s'agit d'une description des infirmières après une journée de soins intensifs prodigués à un groupe de soldats qui souffrent de pieds gelés à la suite d'un long séjour dans les conditions insalubres des tranchées, problème qui peut entraîner une amputation. Le passage fait partie d'un roman présenté comme un récit d'infirmière à valeur testimoniale; à ce titre, il ne participe pas d'une entreprise de persuasion. On peut néanmoins aisément en déceler la *dimension argumentative*. Elle est axée sur l'opposition qui se crée entre les conditions difficiles des soignantes (un travail éreintant qui leur laisse les «genoux douloureux» et les «pieds brûlants»), le danger qui les menace à cause de leur proximité immédiate au front («le canon mène grand tapage vers la côte 304 sur la droite de Verdun»), et la satisfaction que leur donne la tâche accomplie («un cœur satisfait»). La question du péril est introduite par le connecteur «pourtant». La souffrance physique, par contre, est mise en rapport avec la satisfaction morale par le connecteur «et», qui marque l'opposition tout en créant un enchaînement au gré duquel on glisse des deux premières indications à la troisième, comme si elle était une suite naturelle des deux autres. L'acceptation des épreuves physiques est ce qui permet la récompense morale. Le sort des infirmières paraît ainsi très proche de celui des poilus tel qu'il est décrit dans le discours de l'époque: exposés au danger et aux conditions les plus rudes, mais bénéficiant de la satisfaction que leur procure la conscience d'avoir «fait leur devoir». La mise en parallèle est

renforcée par l'expression «le troupeau blanc», renvoyant au troupeau des soldats qui est un cliché en vogue de la Grande guerre — étant bien entendu que la péjoration généralement attachée à l'idée de troupeau humain est ici totalement absente. Que les femmes acceptent de se fondre dans un groupe défini par ses fonctions et dont l'anonymat est symbolisé par le port de l'uniforme montre qu'elles ont effectué un choix courageux qui leur confère un statut équivalent à celui des hommes en armes.

Ce passage ne cherche ni à convaincre, ni à influencer: il se veut purement narratif. Il n'en reste pas moins qu'il travaille à renforcer l'adhésion des Français sur la capacité des femmes à apporter une contribution précieuse en temps de guerre. Il renvoie au couple modèle du poilu et de l'infirmière. C'est dans ce sens qu'il comporte une dimension argumentative, à distinguer de toute visée argumentative. C'est aussi dans ce sens aussi qu'il manifeste un dialogisme qui le situe dans un débat d'époque. Sans doute n'y trouve-t-on rien qui ne corresponde à la doxa régnante. Consensuel, le texte ne polémique ostensiblement avec personne. Il insiste cependant sur une représentation de la femme issue de la Grande guerre qui va à l'encontre de l'image traditionnelle du sexe dit faible. Elle supprime la vision de la femme délicate et futile, incapable d'accomplir des tâches professionnelles ardues, de subir des épreuves physiques ou de s'exposer au danger pour sauver des vies. Deux conceptions s'opposent ainsi implicitement dans le texte, dont l'une se trouve si bien refoulée par l'autre qu'elle ne laisse aucune trace tangible. Il n'en reste pas moins que ce récit de 1919 apporte une réponse à la question controversée du travail féminin et du statut des femmes dans la cité. Il se situe ainsi au cœur d'une discussion qui ne manquera pas de se poursuivre dans les années d'après-guerre¹.

Ainsi comprise, l'analyse argumentative s'étend à un éventail de textes très large. Cet élargissement aux discours les plus divers permet d'appréhender en termes d'interaction et d'efficacité des corpus traditionnellement délaissés par la rhétorique. Elle permet aussi de poser qu'il existe des moyens d'agir sur l'autre qui ne sont pas repertoriés dans les catalogues de techniques argumentatives. Au-delà des taxinomies à caractère général, différents discours peuvent mettre en œuvre des moyens très divers. Tantôt ils utilisent à leur façon les techniques argumentatives décrites dans les traités d'argumentation et les manuels de rhétorique — comme l'enthymème,

¹ Voir à ce propos Amossy 2004.

l'analogie, la définition, les figures de style, etc. Tantôt ils emploient des moyens particuliers puisés dans les ressources de la langue, de l'art du récit ou du style — comme la parenthèse, le discours rapporté, l'emboîtement des voix narratives, le rythme, l'écriture blanche, etc. Aux types d'arguments et aux figures rhétoriques se joignent ainsi des moyens verbaux nombreux et diversifiés. Aussi l'analyse argumentative a-t-elle recours aux traits distinctifs répertoriés par la poétique ou la stylistique aussi bien qu'aux formes discursives étudiées par les sciences du langage. Elle entend également exploiter à bon escient les instruments que lui fournit l'argumentation dans la langue d'Anscombe et Ducrot (1988), et en particulier les éléments qui assurent la liaison entre énoncés en leur conférant leur dimension argumentative, à savoir les connecteurs et les *topoi* pragmatiques. Dans ce sens, elle exploite dans son cadre propre — à savoir, une théorie de l'argumentation axée sur la persuasion — les acquis de la sémantique pragmatique qui permettent d'analyser les enchaînements d'énoncés dans leur orientation argumentative.

2. Modalités argumentatives et genres de discours

Qu'en est-il, dans cette perspective, des genres? On sait que cette question, qui se situe au cœur de l'AD, a de tout temps été capitale pour la rhétorique. Les modalités selon lesquelles le discours engage une relation avec l'allocutaire et déploie ses stratégies de persuasion est tributaire du cadre formel et institutionnel dans lequel se produit l'échange. On ne tente pas d'influencer un jury au cours d'un procès comme on essaye de faire élire un candidat dans une campagne électorale, de faire partager ses opinions par un ami dans une conversation familière, ou de susciter la réflexion du lecteur sur un état du monde dans un texte romanesque. La rhétorique le sait bien, qui différencie entre le discours juridique, délibératif et épideictique. Notons cependant que Perelman, s'il reprend la tripartition de l'art de persuader antique, ne s'y cantonne pas. Le *Traité de l'argumentation* est truffé de citations empruntées au discours philosophique (Alain, Bergson, Sartre, Beauvoir, Jeanson, Simone Weil...), mais aussi au *Don Quichotte* de Cervantes, à *Through the looking Glass* de Lewis Carroll, à *Polyeucte* et au *Cid*, aux essais de Montaigne, au journal de Gide ou aux sermons de Bossuet. Ainsi le discours littéraire dans ses variétés dramatiques et romanesques, le discours autobiographique et le discours philosophique occupent une place d'honneur à côté du politique et du juridique. L'argumentation est étudiée dans un large

éventail de genres qui ne relèvent ni des trois genres canoniques de la rhétorique, ni des genres auxquels on attribue généralement une visée persuasive.

Cependant le *Traité de l'argumentation*, fidèle en cela aux ouvrages de rhétorique classique, n'explore pas les modalités argumentatives propres aux différents genres de discours. Il en cite des extraits à titre d'illustration au sein d'une entreprise taxinomique généralisante. Il s'intéresse en effet aux schèmes de pensée qui sous-tendent l'argumentation et aux types de liaisons qui l'articulent. Aussi énumère-t-il et catégorise-t-il les procédés qui permettent une liaison (ou une déliaison) au fondement d'un raisonnement plausible. L'ouvrage fournit, dans cette perspective, une typologie des principales techniques argumentatives qui peuvent être mobilisées dans les cadres les plus différents. Mais il ne se soucie pas d'explorer les modalités selon lesquelles elles varient en passant d'un régime discursif à un autre.

L'analyse argumentative entendue comme une branche de l'AD suppose au contraire que chaque genre adopte les modalités de persuasion verbales qui lui conviennent. Si l'on examine tout d'abord le *logos*, il apparaît clairement que le degré de formalisation du raisonnement, comme le choix et l'agencement des arguments, dépendent en grande partie du genre sélectionné. Ils divergent manifestement d'un cadre à l'autre, même si la thèse à laquelle le locuteur veut faire adhérer les esprits est similaire. Prenons le cas du récit personnel déjà mentionné, par opposition à l'essai littéraire. On a vu que dans le récit de Madeleine Clemenceau Jacquemaire la mise en parallèle du poilu et de l'infirmière s'effectue par des méthodes d'indirection fondées sur le retravail du cliché et sur les modalités d'enchaînement autorisées par les jeux d'opposition sémantiques et l'emploi des connecteurs. Si l'orientation argumentative du passage est claire, elle ne dérive cependant pas d'une construction raisonnée. Et en effet, le développement d'un raisonnement en forme risque de paraître suspect dans une narration qui se donne comme la saisie immédiate et non apprêtée d'une expérience vécue. Le même rapport d'équivalence entre le brave soldat et la vaillante infirmière se trouve argumenté sur un mode différent dans l'essai littéraire de Maurice Donnay, membre de l'Académie française, *La parisienne et la guerre* (1916). Parlant du sentiment qui s'établit entre le soldat et l'infirmière, l'auteur se lance dans un développement argumenté:

Il y entre, de part et d'autre, de la reconnaissance, de l'admiration, de la fraternité, car le soldat blessé comprend bien que l'infirmière

combat à sa façon: elle combat contre la maladie, la fièvre, la gangrène, la mort. Elle est le soldat de la science qui guérit, contre la science qui tue. Elle n'abandonne pas son poste; elle est là du matin au soir, et, depuis sept mois, elle tient. Elle a la plus haute idée de son devoir. [...] (1916: 34-35)

La conclusion à laquelle parviennent les soldats, et que le lecteur est invité à s'approprier, est ici explicitée et justifiée par une analogie élaborée. Selon le modèle familier «A est à B ce que C est à D», l'infirmière est à la maladie et aux blessures ce que le soldat est à l'ennemi. Elle est une combattante, et en possède toutes les qualités: elle est fidèle au poste, elle ne ménage pas son temps, elle «tient», elle fait son devoir. Le phore C et D qui sert à étayer le raisonnement est par définition mieux connu que le thème A et B (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970: 501). En d'autres termes, tout ce qui fait de l'homme un vaillant soldat fait partie d'un savoir encyclopédique bien enraciné, et peut de ce fait servir de base à une analogie qui entend éclairer et faire reconnaître ces mêmes capacités chez la femme. L'essentiel est ici de souligner le recours de l'écriture essayistique à un mode d'argumentation répertorié, l'analogie. On sait par ailleurs que ce moyen de preuve fondé sur l'induction est souvent considéré comme faible en comparaison du syllogisme de type déductif. Et en effet, l'analogie permet en l'occurrence de filer la métaphore du combattant plus que de construire un raisonnement rigoureux. Sans doute convient-elle par là même à un essai littéraire destiné au grand public et désireux d'en appeler à son imagination autant qu'à ses capacités de réflexion.

Comme le *logos*, le *pathos* dépend du cadre générique: celui-ci règle les modalités de l'appel aux émotions, son intensité et jusqu'à sa légitimité. C'est ainsi que les infirmières qui rapportent les scènes vécues dans les hôpitaux et les ambulances militaires se permettent d'inscrire leur subjectivité dans le langage pour mieux toucher leur public:

Qui pourra dire ce qu'il a éprouvé devant ces loques humaines, souillées de boue et de sang, qui sont nos enfants, nos beaux enfants de France!... On devrait se mettre à genoux et baiser pieusement le bord effrangé de leur capote déchirée par les balles, noircie par la poudre. (Soulacroix 1916: 34)

L'exclamation en place d'interrogation souligne l'émotion de la locutrice, émotion qu'elle tente de faire partager à travers les clichés «loques humaines» et «souillées de boue et de sang». Ces expressions banalisées délimitent en effet le lieu où tous les citoyen(ne)s peuvent communier dans un même sentiment. Elles suscitent spontanément la

compassion. La pitié est décuplée par l'emploi d'un autre cliché, celui des «enfants» face auxquels le cœur maternel des infirmières saigne, et qui sont les enfants de la patrie, les «beaux enfants de France» que l'emploi du possessif «nos» donne en partage à tous les lecteurs. Ils deviennent des martyrs à travers l'appel à «se mettre à genoux et baiser pieusement» leur capote. Le «pieusement» donne à l'énoncé une tonalité religieuse qui laisse entrevoir dans la personne du soldat livré à une violence meurtrière une figure christique devant laquelle la *mater dolorosa* s'incline respectueusement. Il ne s'agit donc pas de provoquer à travers le pathos une réaction d'indignation devant la violence guerrière, mais bien au contraire de raviver un sentiment patriotique qui se ressource aux valeurs chrétiennes. L'infirmière s'autorise de sa qualité de femme et de ses fonctions maternelles de soignante pour faire entendre un discours fortement affectif où l'émotion se donne comme un puissant vecteur de valeurs.

Il faut ajouter que chaque genre comprend une distribution préalable des rôles qui modèle le dispositif d'énonciation. Celle-ci façonne en partie l'ethos de l'orateur en déterminant sa crédibilité. Ainsi Donnay en essayiste construit-il dans son texte une image de penseur et d'analyste, mais aussi d'écrivain accompli, qui donne de l'autorité à sa parole et lui permet de légitimer les positions qu'il desire transmettre au public. La narratrice du récit de témoignage personnel pratique, quant à elle, une écriture qui allie la relation d'un vécu personnel et la déposition testimoniale. Bien qu'inconnue du lecteur, elle occupe dans ce cadre la position de savoir dont se targue tout témoin oculaire. En même temps, elle projette l'image d'une femme qui dans la relation de son expérience veut faire partager ses réactions et émotions propres. C'est sur ces représentations modelées par une distribution des rôles préétablie que la narratrice greffe les images stéréotypées de la mère et de la patriote, adoptant ainsi une «scénographie» (je reprends le terme de Maingueneau 1993) familière susceptible de légitimer une parole de femme en temps de guerre.

On voit donc que les stratégies argumentatives que la rhétorique classique rapporte au *logos*, à l'*ethos* et au *pathos*, sont en partie modelées par le genre de discours sélectionné. Dès lors qu'on ne se limite pas à la tripartition du juridique, du délibératif et de l'épidictique dont se nourrissait la rhétorique classique, une mise en place, voire une exploration, des catégories discursives en vigueur s'impose. J'entends par là qu'il importe de dégager le fonctionnement global de la série à laquelle se rapporte le texte étudié. C'est-à-dire de prendre en compte d'une part des entités larges comme le témoignage ou

l'épistolaire, d'autre part des genres de discours spécifiques comme le journal intime ou le récit de guerre, pour voir comment leur régulation détermine l'échange. C'est ce que font les études qui cherchent à appréhender l'efficacité verbale du pamphlet (Angenot 1982), du discours publicitaire (Adam et Bonhomme 1997), des entretiens familiaux (Martel 1998), du slogan électoral (Amossy 2000), de l'éloge funèbre (Herman 2001), du discours de l'administration d'État (Buffon 2002).

Mais on peut aussi tenter de saisir l'exercice de la parole efficace dans des formes moins stables, et étudier un corpus qui se trouve à la croisée des genres, ou qui retravaille, voire subvertit, une forme générique. C'est ainsi qu'une partie des citations apportées ici à titre d'exemple sont tirées d'un corpus de récits d'infirmières, sous-genre qui émerge en 14-18 pour autoriser une parole testimoniale de femme. La question du sexe dans le sens de *gender* s'y pose dans toute son ampleur car il s'agit de légitimer un témoignage de guerre écrit par des femmes, les grandes exclues de la catégorie des *Témoins* de Norton Cru (1929). Il faut donc voir comment ces écrits exploitent les possibilités et les contraintes du récit personnel et du discours de témoignage pour construire un ethos approprié (Amossy 1999). Une analyse attentive à la fois au fonctionnement global du discours et à la dimension argumentative des textes s'impose dès lors.

3. Le dispositif énonciatif: pour une approche socio-discursive de l'auditoire et du sujet parlant

On peut d'ores et déjà tirer, au niveau des approches combinées de la rhétorique et de l'AD, les conclusions suivantes:

(1) L'argumentation dans le discours rejoint l'AD dans la mesure où elle se propose d'examiner la visée ou la dimension argumentative inhérente à tout discours en analysant le fonctionnement global à l'intérieur de la logique du genre.

(2) Elle le fait en usant des instruments qui mettent à sa disposition les sciences du langage, et examine l'orientation argumentative que confère aux énoncés l'exploitation de moyens verbaux d'ordre sémantique, pragmatique, rythmique, narratif, etc.

(3) Elle ne peut saisir la tentative d'agir sur l'autre qu'en immergeant le discours étudié dans l'interdiscours dont il participe, avec ses constellations doxiques et ses argumentaires préétablis, mais aussi avec ses dissensions, ses conflits larvés ou explicites, ses éventuelles contradictions.

On aura remarqué que les points (1) et (3) sont reliés à la dimension sociale des textes dans la mesure où ils les subordonnent à un cadre institutionnel (le genre) et à un espace doxique (l'interdiscours). C'est sur la façon dont l'analyse argumentative conçue comme branche de l'AD permet de dégager la socialité des textes que je voudrais à présent m'attacher. Pour ce faire, il faut passer en revue les deux pôles essentiels du dispositif d'énonciation à l'intérieur duquel la communication s'établit: l'auditoire et le locuteur.

Rappelons d'abord que l'analyse argumentative se greffe d'autant mieux sur l'AD qu'elle se focalise comme elle sur l'énonciation. Elle appréhende en effet l'énoncé dans le cadre du dispositif énonciatif au sein duquel il se déploie. Le dit prend sens lorsqu'il est rapporté à celui qui le profère à l'intention de quelqu'un — un allocataire ou co-énonciateur, toujours présent dans l'échange, même si cette présence reste virtuelle et ne comporte pas de marquage linguistique particulier. On part donc de l'appareil formel d'énonciation ou du «cadre figuratif» dont parlait Benveniste (1974: 82).

Dans ce cadre, la spécificité de la nouvelle rhétorique, centrée sur l'efficacité du discours, consiste à accorder une importance prépondérante à l'allocataire. En effet le raisonnement mis en mots est par définition tourné vers l'autre. On a, à juste titre, souligné l'importance de la notion d'adhésion: non seulement elle est susceptible de plus ou de moins, mais aussi elle «réintroduit la personne visée» (Oléron 1987: 7) et montre par là même la primauté accordée à la relation intersubjective. Dans cette optique, il faudra dégager avant toute chose l'image de l'auditoire que cible l'orateur dans son discours. Pour persuader, il doit en effet s'appuyer sur des points d'accord, et donner à son raisonnement des allures de bon sens et de plausibilité. Il doit aussi se référer aux valeurs admises et aux normes en vigueur dans la communauté. L'orateur projette donc *volens nolens* une image de l'auditoire, et cela même lorsqu'il s'agit d'un discours qui ne comporte pas d'adresse explicite. Examinons dans cette perspective un texte écrit en 1968 dans le cadre des mémoires de Louise Weiss sur son expérience d'infirmière pendant la première guerre mondiale. L'auteur, qui jouit d'une réputation de journaliste et d'écrivaine participant activement à la vie publique (elle a entre autres lutté pour la cause du pacifisme et de l'Europe), relate l'épisode au cours duquel elle a monté en Bretagne un hôpital pour accueillir les blessés, jusqu'au moment où son entreprise a été relayée par d'autres:

Les réfugiés du patronage travaillaient dans le pays. Un hôpital comportant plusieurs centaines de lits se formait dans un ancien

couvent du bourg. Il deviendrait bientôt raisonnable d'y envoyer des soldats qui y seraient mieux installés et de fermer *La Vallée*. D'ailleurs, soigner des corps continuait à me faire horreur. Compter du linge sale et des haricots m'exaspérait. Je voulais comprendre la guerre et aider à la victoire autrement qu'en garde-malade et en gestionnaire de clinique. Mais comment? Je n'avais aucune idée à ce sujet. (Weiss 1968: 196)

La première partie de la relation concerne les faits relatifs à la mise en place d'un autre centre hospitalier et les réflexions en discours indirect libre du je, pensées que le lecteur peut aisément reprendre à son compte dans la mesure où il accepte la norme d'efficacité, posée en-dehors de toute considération personnelle ou affective, qui guide la décision de la protagoniste (il n'est pas utile de maintenir un hôpital si un autre mieux pourvu s'installe au même endroit). Tout auditoire de bon sens peut se joindre aux conclusions de la narratrice. Cependant la seconde partie du passage mobilise d'autres valeurs sous les dehors d'une attitude fondée sur de purs sentiments personnels. Sans doute la mémorialiste suit-elle les règles du genre en dévoilant ses réactions par rapport à ses fonctions d'infirmière: le soin des corps, du linge sale, le souci de la nourriture, l'aspect astreignant et basement matériel de ces tâches qu'elle a pourtant bénévolement faites siennes lui répugne. On voit bien cependant dans quelle mesure ces déclarations reposent sur des hiérarchies qui sont aisées à admettre pour le public de 1968, et pratiquement impossibles à énoncer dans le contexte de 1914-1918. Que comprendre la guerre et contribuer à la victoire en dehors de l'espace hospitalier soit plus important et plus glorieux que de se limiter à un rôle de soignante et de garde-malade ne fait aucun doute dans l'absolu, à condition qu'il s'agisse d'un homme. Les fonctions d'infirmière sont, dans la doxa de l'époque de la Grande guerre, la plus noble façon qui soit donnée à la femme de servir la patrie. Il est admis que ces fonctions sont remplies avec abnégation et dévouement par des soignantes que les aspects les plus sordides de leur tâche ne découragent pas. Des jeunes filles et des femmes de bonne famille se vouent aux soins des corps déchiquetés et aux bas soins ménagers avec la satisfaction du devoir accompli. L'évocation de Louise Weiss constitue donc un contre-discours dans l'espace de ce qui se dit et se pense pendant et immédiatement après la guerre. Elle provoquerait sans nul doute rejet et indignation à l'époque des faits relatés. Par contre, elle fait écho en 1968 à une doxa sensiblement différente. Elle mise sur une vision de monde qui étend aux femmes les droits et les ambitions admis chez les hommes. La répartition des tâches entre les

sexes n'est plus conçue comme elle l'était un demi siècle auparavant: le texte projette l'image d'un auditoire éclairé qui reconnaît les légitimes aspirations de la femme et ses capacités à remplir en temps de guerre un rôle autre que celui de la mère compatissante vouée à servir les hommes en armes. Même si la protagoniste ne trouve pas encore de débouché précis à son désir d'action, le lecteur — souvent déjà familier d'une figure publique dont il a choisi de lire les mémoires — est préparé à lui accorder, en tant que femme, la prérogative de devenir journaliste.

Le discours est tributaire de l'espace culturel dans lequel il est diffusé et du public auquel il est destiné. «Toute argumentation se développe en fonction de l'auditoire auquel elle s'adresse et auquel l'orateur est obligé de s'adapter», écrit Perelman, qui ajoute: c'est un «fait essentiel pour le sociologue» (Perelman 1989: 362). Qu'en est-il dès lors de l'être de raison, par définition universel, que postule la rhétorique issue d'Aristote? Sans doute peut-on stipuler un «auditoire universel» — mais il se confond avec l'idée qu'à une époque donnée, l'orateur peut se faire de l'homme raisonnable et de ses modes de penser (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970: 43). C'est poser la variabilité de la conception que chaque culture, chaque époque se fait de l'être de raison. On retrouve ici la position de l'AD, qui ne conçoit les instances du dispositif énonciatif, et parmi elle l'allocutaire, qu'en situation.

En intégrant la rhétorique héritée d'Aristote dans son espace propre, l'AD fait plus cependant que confirmer la dimension sociale d'un discours par définition adressé: elle décentre la notion de sujet intentionnel sur laquelle se fonde traditionnellement la théorie de l'argumentation. Celle-ci se penche en effet sur les moyens que peut mobiliser l'orateur pour influencer sur son public; elle examine les points d'accord préalables qui fournissent leurs prémisses au discours persuasif. En d'autres termes, les éléments doxiques sont utilisés par un sujet qui les fait servir à un objectif dûment programmé. Dans ce cadre, où les stratégies rhétoriques supposent un orateur qui met le langage au service d'un projet pleinement maîtrisé, l'intentionnalité d'un sujet maître des significations n'est jamais problématisée. C'est en raison des positions de la rhétorique classique sur la question du sujet que Maingueneau demandait de ne pas la confondre avec l'AD:

L'AD ne doit [...] pas être déportée vers une conception «rhétorique» de l'argumentation, même si elle se construit pour une bonne part à l'intérieur du champ qu'occupait la rhétorique traditionnelle. Il demeure une coupure irréductible entre cette rhétorique et ses

prolongements modernes (les multiples techniques de la communication efficace, de la persuasion...) et l'AD: alors que la première suppose un sujet souverain «utilisant» des «procédés» au service d'une finalité explicite, pour la seconde des formes de subjectivité sont impliquées dans les conditions mêmes de possibilité d'une formation discursive. (Maingueneau 1994: 234)

La barrière tombe, cependant, lorsque la rhétorique est infléchie vers une approche qui en fait une branche de l'AD sans pourtant l'y dissoudre. Marc Angenot l'a bien montré dans ses travaux sur le pamphlet (1982) et sur le discours social en 1889 (1989): le pamphlétaire, l'homme politique, le romancier, ne peut élaborer son projet de persuasion qu'à l'intérieur d'une forme générique, ou d'une parole sociale dotée de ses lieux communs et de ses argumentaires. Consciemment et souvent inconsciemment, elles modèlent son discours et orientent ses façons de penser et de dire le monde. L'analyse de nos exemples confirme éloquemment que le discours des ou sur les infirmières de la Grande guerre ne mobilise pas simplement la doxa à titre de procédé de persuasion. Le locuteur ou la locutrice s'y positionne par rapport au mot de l'autre, répondant toujours, fût-ce implicitement, à ce qui s'est dit avant lui (Bakhtine 1977, 1981), et posant dès lors une parole qui s'insère dans un consensus ou un débat contemporain. La narratrice qui décrit les poilus blessés et ses propres activités de soignante dans un récit à visée testimoniale est parlée par le discours social autant qu'elle le parle. Elle s'approprie les représentations collectives et les clichés de son époque. C'est en fonction d'eux qu'elle modèle son image de soi et des combattants, sa vision de la différence des sexes, sa conception de la guerre. Dans cette définition dialogique de l'argumentation, le sujet apparaît donc comme traversé par l'interdiscours, investi par le mot de l'autre et plongé dans une circulation discursive généralisée qui ne possède pas d'extériorité absolue. L'intention consciente est toujours sous-tendue par la doxa à laquelle adhère le locuteur. Il ne faut donc pas oublier que sa parole contient des significations qui souvent débordent sa conscience claire et dépassent sa programmation.

En bref, l'immersion du locuteur dans la parole sociale qui souvent le détermine à son insu, le caractère constitutif de la doxa qui fait pour lui figure d'évidence et en-dehors de laquelle il ne peut dire ni se dire, loin d'empêcher le déploiement de l'argumentation, en constituent un vecteur important. On est proche ici des positions de la sociocritique dont j'ai examiné la relation avec l'AD dans *L'analyse du discours dans les études littéraires* (2003). À cela s'ajoute l'importance

attribuée, dans le dispositif énonciatif, au statut du locuteur et au cadre institutionnel dans lequel il profère sa parole. Car le discours n'est pas seulement façonné par le mot de l'autre dans une circulation discursive généralisée où l'énonciateur se situe par rapport au déjà-dit. Il dépend aussi de la position de celui qui prend la parole et du degré de légitimation dont il jouit dans l'espace social où il choisit d'intervenir. Il ne s'agit pas de poser comme Bourdieu (1982) que la parole tire son autorité uniquement du degré de légitimité du locuteur. Mais il faut tenir compte du fait que sa position sociale et institutionnelle, son ethos préalable (l'image de lui qui prévaut préalablement à sa prise de parole, sa réputation) jouent un rôle important dans l'échange argumentatif. Ainsi Maurice Donnay, membre de l'Académie française, jouit d'une autorité institutionnelle qui lui permet de diffuser un savoir dans l'un des moyens d'expression qui sont propres à l'écrivain, l'essai littéraire. Il construit dès lors dans le texte un ethos discursif qui répond à un scénario générique tout en confirmant son image de marque. Thérèse Soulacroix, par contre, comme la majorité des infirmières qui prennent la plume, est parfaitement inconnue du grand public. Elle ne peut tirer son autorité que de sa qualité de témoin capable de rapporter le vécu des poilus blessés. Cependant, comme j'ai tenté de le montrer ailleurs, il n'est guère aisé pour une femme de s'imposer comme témoin de guerre: ce titre est réservé aux hommes. L'effort de légitimer une parole de femme en obtenant une reconnaissance qui ne lui est pas *a priori* acquise explique le caractère particulier des récits d'infirmières. Il permet entre autres de comprendre la nécessité qu'elles semblent avoir éprouvée de rester dans le consensus jusque devant les pires scènes d'horreur. En s'indexant au discours patriotique et chrétien, la narratrice se pose en bonne citoyenne qui participe comme les hommes à l'effort national; en se gardant de mettre en cause la suprématie masculine, elle peut revendiquer pour la femme la liberté d'agir sur la scène sociale.

4. *En bref et pour conclure*

L'analyse argumentative comme branche de l'AD déborde largement la conception du sujet implicite dans la rhétorique classique. Les partenaires de l'interaction n'y apparaissent pas comme des sujets intentionnels autonomes et pleinement conscients, mais comme des instances modelées par la doxa ambiante et tributaires des cadres institutionnels dans lesquelles elles se situent. Ces cadres comprennent aussi bien la situation de discours en partie fondée sur le statut de l'orateur, que les genres de discours avec leur contraintes et leur

distribution des rôles. Dans cette perspective, on peut voir comment une approche de l'argumentation articulée sur l'AD permet de dégager la socialité des textes. Par ailleurs, l'AD ouvre l'argumentation sur des genres de discours qui ne manifestent pas de visée persuasive, mais comportent une dimension argumentative. Elle inclut dans les moyens verbaux des procédures qui dépassent les instruments répertoriés par les manuels de rhétorique, et qui sont étudiés à travers la poétique de la prose, la pragmatique, l'argumentation dans la langue, etc. L'argumentation dans le discours n'en maintient pas moins l'essentiel de ce qui fonde la rhétorique: la dimension dialogique d'un discours tourné vers l'autre; l'étude des moyens verbaux de persuasion dans un discours en situation, et en prise sur ce qui se dit et se discute dans l'espace social; la recherche d'une adhésion qui se fonde sur des prémisses partagées et qui favorise une communauté de vues susceptible de se traduire en prises de positions et en comportements. En soulignant la dimension socio-institutionnelle du discours qui cherche à agir sur l'autre, cette approche reste fidèle à la nature du rhétorique. Elle rappelle que la recherche de l'adhésion, le débat et la polémique ne peuvent se déployer que dans un espace social qui en détermine les possibilités, le sens et les limites. Toute analyse textuelle doit se donner les moyens d'en tenir compte.

Ruth AMOSSY
Université de Tel Aviv

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM J.-M. 1997: *Les textes: types et prototypes*, Paris, Nathan.
- ADAM J.-M. & BONHOMME M. 1997: *L'Argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris, Nathan.
- AMOSSY R. (éd.) 1999: *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Genève, Delachaux et Niestlé.
- 2000: *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature, d'idées, fiction*, Paris, Nathan.
- 2004: «L'infirmière de la Grande guerre. Usages et valeurs argumentatives d'un stéréotype», *Degrés 117, Les stéréotypes féminins*, E. Danblon éd., printemps.
- 2005: «The argumentative dimension of discourse», Frans H. van Eemeren et P. Houtlosser éd., *Practices of Argumentation*, Benjamins.
- AMOSSY R. & MAINGUENEAU D. (éd.) 2003: *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- ANGENOT M. 1980: *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot.
- 1989: *1889. Un état du discours social*, Québec, Le Préambule.
- ANSCOMBRE J.-C. & DUCROT O. 1988: *L'Argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.
- BOURDIEU P. 1982: *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BAKHTINE M. (V. N. VOLOCHINOV) 1977: *Le marxisme et la philosophie du langage*, trad. du russe Marina Yaguello, Paris, Minit.
- BAKHTINE M. 1981: in Todorov T., *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique suivi de Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil.
- BENVENISTE E. 1974: *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.
- BUFFON B. 2002: *La Parole persuasive*, Paris, PUF.

- CLEMENCEAU JACQUEMAIRE M. 1919: *Les Hommes de bonne volonté*, Paris, Calmann Lévy.
- DONNAY M. 1916: *La parisienne et la guerre*, Paris, G. Crès & Cie.
- HERMAN Th. 2001: «Le président est mort. Vive le Président. Images de soi dans l'éloge funèbre de François Mitterrand par Jacques Chirac», *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, M. Domincy & M. Frédéric eds., Genève, Delachaux et Niestlé.
- MAINGUENEAU D. 1993: *Le contexte de l'œuvre littéraire*, Paris, Dunod.
- 1994: «Argumentation et Analyse du discours», in *L'Année sociologique* 44.
- MARTEL G. 1998: *Pour une rhétorique du quotidien*, Québec, CIRAL.
- OLÉRON P. 1983: *L'argumentation*, Paris, PUF, coll. Que sais-je?
- PERELMAN Ch. & OLBRECHTS TYTECA O. 1970 (1958): *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- PERELMAN Ch. 1989 (1959): «Les cadres sociaux de l'argumentation», in *Rhétoriques*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 359-381.
- PLANTIN Ch. 1996: *L'argumentation*, Paris, Seuil, coll. Mémo.
- SOULACROIX Th. 1916: *Notes de guerre et d'ambulance*, Paris, Lethielleux,
- WEISS L. 1968: *Mémoires d'une Européenne, Tome 1: 1893-1919*, Paris, Payot.

